

Master Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation ...

 **ENSFEA**

Ecole Nationale Supérieure de
Formation de l'Enseignement Agricole

MASTER MEEF

**MENTION
ENCADREMENT
EDUCATIF**

En co-accréditation avec l'INSPÉ
de Toulouse Occitanie-Pyrénées

(Demande de renouvellement en cours)

**Parcours « conseiller
principal d'éducation dans
l'enseignement agricole »**

www.ensfea.fr

+ 33 (0)5 61 75 32 32



... pour être CPE en lycée agricole

Le.la conseiller.ère principal.e d'éducation est recruté.e par voie de concours par le Ministère en charge de l'agriculture.

Le Master MEEF mention « Encadrement éducatif »

- parcours conseiller principal d'éducation dans l'enseignement agricole prépare à exercer dans le contexte spécifique des établissements d'enseignement agricole.

Débouchés

- Conseiller principal d'éducation (CPE) de l'enseignement technique agricole public
- Métiers de l'animation et de l'encadrement dans des structures éducatives et des dispositifs d'insertion sociale et professionnelle de jeunes et d'adultes, notamment en territoires ruraux.

Objectifs de la formation

- Former à l'exercice du métier de conseiller principal d'éducation dans un établissement d'enseignement agricole (organisation de la vie scolaire, animation et médiation, élaboration et mise en oeuvre de la politique éducative ...);
- Former aux 5 missions de l'enseignement agricole : formation initiale et continue, animation et développement des territoires, insertion scolaire, sociale et professionnelle, développement, expérimentations et innovations agricoles et agroalimentaires, coopération internationale ;
- Acquérir des connaissances dans les domaines suivants :
 - o Sciences humaines et sociales appliquées au métier
 - o Politiques éducatives et contexte d'exercice du métier
 - o Communication, animation, conseil et médiation
 - o Postures et pratiques professionnelles
 - o Technologies de l'information et de la communication.
- Initier à une démarche de recherche en éducation en lien avec le métier pour innover et faire évoluer sa pratique.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription en ligne sur www.ensfea.fr

ENSFEA

Ecole Nationale Supérieure de
Formation de l'Enseignement Agricole

L'ENSFEA dispose d'une
capacité d'hébergement
et de restauration permettant
d'accueillir les étudiants et
fonctionnaires stagiaires
lors des regroupements.

www.ensfea.fr

+ 33 (0)5 61 75 32 32

Conditions d'admission

En Master 1

Etre titulaire d'une licence (ou diplôme reconnu de niveau équivalent) ou sur dossier dans le cadre d'une validation des acquis.

En Master 2

Etre titulaire d'un master 1 MEEF « Encadrement éducatif ». Pour tout autre master 1, cette admission sera examinée par une commission de l'ENSFEA.

Organisation de la formation

La formation se déroule sur deux années. Les étudiants sont inscrits à l'INSPÉ de Toulouse Occitanie-Pyrénées, avec possibilité de suivre un parcours spécifique pour les étudiants candidats au métier de CPE de l'Enseignement Agricole.

En Master 1

Un module complémentaire proposé par l'ENSFEA permet de découvrir le contexte d'exercice du métier en établissement d'enseignement agricole, pouvant inclure un stage de découverte d'un établissement d'enseignement agricole.

En Master 2

Les étudiants peuvent suivre des enseignements complémentaires proposés par l'ENSFEA préparant à exercer le métier de CPE dans le contexte spécifique des établissements d'enseignement agricole.

NB : Les lauréats des concours de l'enseignement agricole suivent pendant leur année de formation post-concours un parcours de formation adapté composé de 10 semaines de formation à l'ENSFEA en alternance avec des périodes de stage en établissement d'enseignement agricole public.

Sites de formation

Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA)
BP 22687 • 2 route de Narbonne • 31326 Castanet Tolosan cedex

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPÉ) Toulouse Occitanie-Pyrénées
56 avenue de l'U.R.S.S • 31400 Toulouse

Rejoignez-nous sur :

